



États financiers consolidés

Ville de Moncton

31 décembre 2012

Table des matières

	Page
Rapport des vérificateurs indépendants	1, 2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé	4
État consolidé de l'évolution de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7 - 19
Annexe 1 : Tableau consolidé des revenus	20
Annexe 2 : Tableau consolidé des dépenses	21 - 22
Annexe 3 : Tableau de présentation sectorielle	23
Annexe 4 : Tableau des fonds de réserve	24
Annexe 5 : Tableau du budget de fonctionnement comparé au budget CCSP	25
Annexe 6 : Tableau de rapprochement de l'excédent annuel	26



Rapport des vérificateurs

Grant Thornton LLP
Bureau 500
633 rue Main Street, CP 1005
Moncton, N-B
E1C 8P2

T (506) 857-0100
F (506) 857-0105
www.GrantThornton.ca

À son Honneur le maire et aux membres du Conseil municipal

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Moncton au 31 décembre 2012 ainsi que les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève des jugements des auditeurs, et notamment de ses évaluations des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés, présentent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Moncton au 31 décembre 2012 ainsi que ses résultats d'exploitation, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Moncton, Nouveau-Brunswick

le 17 juin 2013

Comptables agréés

Ville de Moncton

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2012

2011

Actif financier

Encaisse et quasi-espèces	246 003 \$	- \$
Encaisse et quasi-espèces affectés (Note 2)	664 310	607 527
Comptes débiteurs (Note 3)	32 171 336	33 899 100
Hypothèques à recevoir (Note 4)	1	1
Placements à long terme (Note 5)	2 591 231	2 271 134
Biens-fonds et amélioration foncières	17 346 225	18 256 155
Escomptes de débentures non amorties	1 181 050	1 116 443
	<u>54 200 156</u>	<u>56 150 360</u>

Passif

Dette bancaire (Note 6)	-	6 218 828
Comptes créditeurs et charges à payer (Note 7)	27 419 675	28 195 663
Transferts gouvernementaux différés (Note 8)	3 215 575	2 096 287
Dette à long terme (Note 9)	148 880 246	144 042 548
Charge de retraite accumulée (Note 10)	3 152 900	3 554 700
Autres passifs d'avantages postérieurs à l'emploi (Note 11)	9 180 505	8 677 605
	<u>191 848 901</u>	<u>192 785 631</u>

Dette nette

(137 648 745) (136 635 271)

Actif non financier

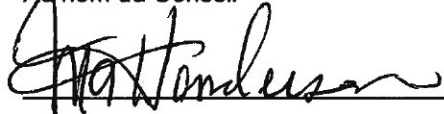
Immobilisations corporelles (Note 12)	591 207 973	548 419 969
Inventaire des fournitures	2 285 247	2 021 153
Charges payées d'avance	619 467	781 650
	<u>594 112 687</u>	<u>551 222 772</u>

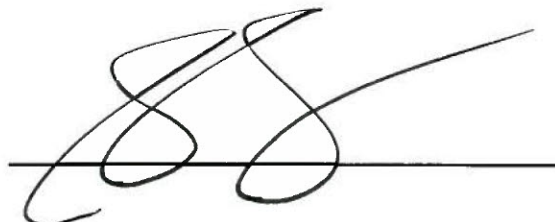
Excédent accumulé

456 463 942 \$ 414 587 501 \$

Engagements et éventualités (Notes 13)

AO nom du Conseil





Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers consolidés.

Ville de Moncton

État consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé

Exercice se terminant le 31 décembre

2012

2011

	CCSP (Budget)	Réel	Réel
Revenus			
Mandat d'imposition	108 844 734 \$	108 844 734 \$	103 137 648 \$
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial	11 247 642	11 247 642	11 447 186
Subvention fédérale en place	29 858	29 859	45 461
Autres contributions et transferts gouvernementaux (Page 20)	9 437 993	27 851 599	17 319 079
Autres revenus provenant de ses propres sources (Page 20)	12 181 601	12 051 764	13 469 138
Revenus d'eau et égouts (Page 20)	29 338 499	29 349 955	26 724 011
Intérêt	680 000	1 116 372	1 155 543
	<u>171 760 327</u>	<u>190 491 925</u>	<u>173 328 066</u>
Dépenses (Pages 21 et 22)			
Services gouvernementaux généraux	43 529 845	44 487 665	66 756 009
Services de protection	33 235 088	31 816 243	32 344 639
Services de transport	26 015 228	23 380 317	26 128 901
Services de santé environnementale et développement	6 070 114	5 690 075	5 634 915
Loisirs et services culturels	18 177 658	18 338 174	18 769 433
Eau et égouts	25 230 635	24 903 010	22 646 313
	<u>152 258 568</u>	<u>148 615 484</u>	<u>172 280 210</u>
Excédent annuel	19 501 759	41 876 441	1 047 856
Excédent accumulé, début de l'année	-	414 587 501	413 539 645
Excédent accumulé, fin de l'année	- \$	456 463 942 \$	414 587 501 \$

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers consolidés.

Ville de Moncton

État consolidé de l'évolution de la dette nette

Exercice se terminant le 31 décembre

2012

2011

		CCSP (Budget)	
Excédent annuel	<u>19 501 759</u>	\$ <u>41 876 441</u>	\$ <u>1 047 856</u>
Acquisition d'immobilisations corporelles	(37 007 100)	(65 345 411)	(45 235 043)
Bénéfices sur la liquidation d'immobilisations corporelles	-	613 212	23 002
Amortissement et transfert d'immobilisations corporelles	22 203 445	22 203 445	45 695 408
(Gains) pertes sur la vente d'immobilisations corporelles	-	(259 250)	<u>462 954</u>
	<u>(14 803 655)</u>	<u>(42 788 004)</u>	<u>946 321</u>
Changement des charges payées d'avance	-	162 183	99 019
Changement de l'inventaire des fournitures	-	(264 094)	<u>33 915</u>
	-	(101 911)	<u>132 934</u>
Augmentation/(diminution) de la dette nette	4 698 104	(1 013 474)	2 127 111
Dette nette, début de l'année	<u>(136 635 271)</u>	<u>(136 635 271)</u>	<u>(138 762 382)</u>
Dette nette, fin de l'année	<u>(131 937 167)</u>	\$ <u>(137 648 745)</u>	\$ <u>(136 635 271)</u>

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers consolidés.

Ville de Moncton

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

2012

2011

Flux de trésorerie entrant (sortant) net relié aux activités suivantes :

Activités d'exploitation

Excédent annuel	41 876 441 \$	1 047 856 \$
Articles n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement et transfert d'immobilisations corporelles	22 203 445	45 695 408
(Gains) pertes sur la vente d'immobilisations corporelles	(259 250)	462 954
Changement du passif accumulé de pension	(401 800)	(928 100)
Changement des autres avantages postérieurs à l'emploi	502 900	446 898
Changements du fonds de roulement autre que les disponibilités :		
Changement des comptes débiteurs	1 727 764	(8 052 190)
Changement des comptes créditeurs et charges à payer	(775 988)	(2 252 522)
Changement de l'inventaire des fournitures	(264 094)	33 915
Changement des charges payées d'avance	162 183	99 019
Changement des biens-fonds et aménagement foncier	909 930	(2 374 789)
Changement des escomptes de débetures	(64 607)	(73 797)
Encaisse nette générée à partir des activités d'exploitation	<u>65 616 924</u>	<u>34 104 652</u>

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles	(65 345 411)	(45 235 043)
Changement des transferts gouvernementaux différés	1 119 288	1 946 587
Bénéfices sur la vente d'immobilisations corporelles	613 212	23 002
Encaisse nette utilisée pour les activités d'investissement	<u>(63 612 911)</u>	<u>(43 265 454)</u>

Activités de financement

Émission de la dette à long terme	28 131 000	27 979 000
Remboursement de la dette à long terme	(23 293 302)	(20 811 636)
Encaisse nette générée à partir des activités de financement	<u>4 837 698</u>	<u>7 167 364</u>

Activités de placement

Changement des investissements	(320 097)	(286 486)
Encaisse nette utilisée pour les activités de placement	<u>(320 097)</u>	<u>(286 486)</u>

Augmentation (baisse) de l'encaisse et des quasi-espèces

6 521 614 (2 279 924)

Encaisse et quasi-espèces (manque) au début de l'année

(5 611 301) (3 331 377)

Encaisse et quasi-espèces (manque) à la fin de l'année

910 313 \$ **(5 611 301) \$**

Résumé de l'encaisse et les quasi-espèces:

Encaisse	246 003 \$	- \$
Encaisse et quasi-espèces affectés	664 310	607 527
Dette bancaire	-	(6 218 828)
Encaisse et quasi-espèces (manque) à la fin de l'année	<u>910 313 \$</u>	<u>(5 611 301) \$</u>

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers consolidés.

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

La Corporation de la Ville de Moncton (La « Ville ») est constituée et exploitée en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick.

La Ville fournit des services municipaux comme les services de police, de lutte contre les incendies, de travaux publics, d'ingénierie, de parcs et loisirs, de développement communautaire et d'autres activités gouvernementales générales.

1. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Corporation de la Ville de Moncton reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux normes comptables des administrations municipales établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés. Les principaux aspects des conventions comptables adoptées par la Ville de Moncton sont les suivants :

a) **Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. La Ville de Moncton est formée de tous les organismes, conseils locaux et commissions qui sont possédés ou contrôlés par la Ville et qui sont donc responsables devant le Conseil pour l'administration des affaires et des ressources de la Ville. Ceci comprend les activités de Développement industriel de Moncton Limitée (DIM) et le service de l'eau et de l'éclairage (activités des services publics).

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

b) **Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

c) **Revenus différés**

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. De plus, certains frais d'usagers et droits sont perçus pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont encourues, les services sont rendus ou les immobilisations corporelles sont acquises. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

d) **Actif non financier**

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non-financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net consolidé pour l'année.

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

1. Résumé des principales conventions comptables (suite)

e) i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	15 à 25 ans
Bâtiments et améliorations locatives	10 à 50 ans
Véhicules et équipement	5 à 30 ans
Matériel et logiciel informatiques	5 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	20 à 50 ans
Terrains de stationnement	30 ans
Réseaux d'eau et d'égouts	30 à 80 ans

ii) Actif en construction

L'actif en construction n'est pas amorti avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

iii) Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

iv) Inventaires de matériaux et fournitures

Les inventaires de matériaux et fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes et ils sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette.

v) Inventaire foncier et coûts d'aménagement

Les biens-fonds détenus pour revente dans l'aménagement Développement industriel de Moncton Limitée sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette. Les coûts d'aménagement foncier sont également comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette. Le coût d'achat comprend les sommes reliées à l'acquisition du bien-fonds et aux améliorations requises pour préparer le bien-foncier ou pour les services publics. Les biens-fonds et les coûts d'aménagement sont amortis contre le coût de vente des lots.

f) Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse en main, les dépôts bancaires et les placements à court terme qui peuvent être convertis en des sommes monétaires connues et qui sont assujettis à un risque minime de changement de valeur.

g) Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée moins les soldes des fonds d'amortissement. Les frais de service de la dette, y compris le capital et l'intérêt, sont débités au revenu actuel dans la période où ils ont lieu.

h) Avantages futurs des employés

La Ville et ses employés contribuent au Régime de retraite municipal de la Ville de Moncton, un régime de retraite en fiducie conjoint. Le régime fournit des rentes de service selon la durée d'emploi et le taux de salaire (un régime à prestations définies).

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

1. Résumé des principales conventions comptables (suite)

h) Avantages futurs des employés (suite)

En plus du régime de retraite municipal, d'autres avantages de retraite s'accumulent également pour les employés de la Ville. La Ville permet le paiement aux employés d'une portion des congés de maladie inutilisés lors de leur retraite ou démission. Le coût de ces avantages est déterminé de façon actuarielle selon la durée de service et la meilleure estimation de l'âge de retraite et des augmentations de salaire futures prévues. L'obligation relative à ces régimes d'avantages est comptabilisée selon les avantages prévus à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages futurs. La Ville fournit également une continuité d'accumulation des congés de maladie inutilisés qui ne devraient pas être utilisés pendant la période d'emploi des employés.

i) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 19 décembre 2011 et le ministre des Gouvernements locaux a approuvé le budget d'exploitation générale le 25 janvier 2012, le budget de capital le 12 mars 2012 et le budget d'exploitation des activités des services publics le 25 janvier 2012.

j) Réserves et fonds

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins d'exploitation et d'immobilisations futures. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. L'Annexe 4 « Tableau des fonds de réserve » des états financiers consolidés est inclus pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

i. Fonds d'exploitation

Les fonds d'exploitation sont établis pour les activités générales et d'égouts de la Ville. Les fonds d'exploitation sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés à la fourniture des services municipaux de la Ville.

ii. Fonds de capital

Les fonds de capital sont établis pour le capital général, d'eau et d'égout. Les fonds de capital suivent le coût d'acquisition des diverses immobilisations et le financement de ces immobilisations, y compris la dette reliée.

iii. Fonds de réserve

En vertu de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick, le conseil peut établir des réserves pour chaque fonds ci-dessus. En plus, la *Loi sur l'urbanisme* exige qu'une réserve foncière soit établie et maintenue aux fins d'acquisition et d'aménagement de bien-fonds aux fins publiques.

k) Information sectorielle

La Ville de Moncton est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

1. Résumé des principales conventions comptables (suite)

k) Information sectorielle (suite)

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services de santé environnementale et de développement

Cette section est responsable pour la collecte et l'élimination des déchets, la planification et le zonage, le développement communautaire, le tourisme et les autres services municipaux de développement et promotion.

Loisirs et services culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

l) Comptabilisation des revenus

Les revenus importants sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comptabilisés, ce qui est généralement lorsque les services sont fournis ou installations sont utilisé.

m) Comptabilisation des dépense

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements non réglés pour les biens et services de l'année en cours sont des charges à payer à la date du bilan.

n) Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les secteurs pouvant faire l'objet des plus grands niveaux d'estimation comprennent la provision pour avantages futurs des employés, l'évaluation des immobilisations données, l'évaluation du passif éventuel et l'allocation pour les comptes débiteurs douteux.

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

2. Encaisse et quasi-espèces affectés 2012 2011

Les liquidités soumises à restrictions comprennent les éléments suivants :

Dépôt pour financement de programme - Centre de découverte des transports	153 535 \$	-
Dépôt en main	190 978	136 542
Trésorerie détenue pour payer les rabais de performance sur la vente de terrains	262 297	455 985
Trésorerie détenue pour le fonds de transition	<u>57 500</u>	<u>15 000</u>
	<u>664 310 \$</u>	<u>607 527 \$</u>

3. Comptes débiteurs 2012 2011

Améliorations à la construction d'égouts	53 783 \$	53 783 \$
Ville de Dieppe	236 912	212 797
Village de Riverview	128 440	256 957
Améliorations locales	151 789	124 865
Gouvernement fédéral/provincial - contributions d'immobilisation et exploitation	17 692 887	18 336 999
Gouvernement fédéral/provincial - TVH	1 617 752	1 620 363
Beauséjour Gymnos	21 578	37 328
Ligue canadienne de Football	-	131 331
Comité olympique canadien	-	50 000
Magic Mountain Water Park Ltd.	56 500	81 500
Théâtre Capitol Theatre Inc.	182 888	212 550
Moncton Wildcats Junior Hockey Club Limited	21 446	28 281
Moncton Arena Partners	216 401	342 478
Club Rotary de Moncton, Nouveau-Brunswick Inc.	100 000	120 000
Moncton Squash Club	108 172	113 172
Indoor Sports Management	99 962	130 056
Moncton Football Assoc Incorporated	350 607	387 808
Atlantic Nationals Automotive Extravaganza Ltd.	15 000	30 000
Autre - divers comptes débiteurs du fonds général (moins les allocations)	723 807	703 901
Comptes débiteurs d'eau et égout	10 378 472	10 588 149
Comptes débiteurs de Développement industriel de Moncton Limitée	<u>14 940</u>	<u>336 782</u>
	<u>32 171 336 \$</u>	<u>33 899 100 \$</u>

4. Hypothèques à recevoir

L'hypothèque à recevoir de 1,9 million est sans intérêt et sans durée établie pour le remboursement et il représente un poste de sécurité du Théâtre Capitol Theatre Inc. à la suite du transfert du bien-fonds du Théâtre à la Corporation en 1999 et égale à la contribution nette de la Ville à la remise à neuf du Théâtre. Une provision a été comptabilisée, ce qui a réduit la valeur de report à 1 \$ lorsqu'on considère que l'hypothèque demeure sans intérêt et sans conditions de remboursement. La position légale de la Ville demeure avec une première réclamation de 1,9 million de dollars sur l'installation du Théâtre.

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

5. Placements à long terme

Le placement à long terme de 2 591 231 \$ représente les sommes déposées pour la Ville auprès de la Maritime Life Assurance Company conformément à la convention de bail de Place Moncton. En vertu de la convention de bail, les dépôts mensuels doivent être investis pour monter un fonds de 7 millions de dollars sur 25 ans qui sera à la disposition de la Ville pour utilisation à sa discrétion pour diverses options relatives aux lieux. Le taux d'intérêt appliqué est de 10,135 % et il est fixe pour les 25 ans.

6. Dette bancaire

L'endettement bancaire aux fins d'exploitation se situe à l'intérieur des limites prescrites par la *Loi sur les municipalités* et la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a approuvé l'emprunt à court terme en souffrance dans le fonds d'immobilisations à la fin de l'année. L'installation de crédit à la banque de la Ville a combiné une limite d'emprunt de 25 millions de dollars pour les activités de la Ville, excluant Développement industriel de Moncton Limitée.

7. Comptes créditeurs et charges à payer

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Comptes créditeurs et engagements	14 597 235 \$	16 606 630 \$
Charge à payer à l'administration policière	5 149 379	6 106 325
Retenues par les entrepreneurs	6 425 602	3 648 936
Intérêt sur la dette à long terme	540 422	603 624
Comptes créditeurs, charges à payer et dépôt sur les biens-fonds de Développement industriel de Moncton Limitée	671 776	1 194 887
Dépôts d'amélioration locale	<u>35 261</u>	<u>35 261</u>
	<u>27 419 675 \$</u>	<u>28 195 663 \$</u>

8. Transferts gouvernementaux différés

Les transferts gouvernementaux différés représentent les sommes de taxe sur l'essence à appliquer aux projets approuvés. Ces contributions différées forment le fonds de taxe sur l'essence de 3 215 575 \$ (2011 - 2 096 287 \$).

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

9. Dette à long terme

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Débentures :		
AM5 3,375 % - 5,75 %, dû en 2012, DC #00-0015, #00-0056, #01-0015	-	\$ 605 100
AN8 3,1 % - 5,6 %, dû en 2012, DC #00-15	-	368 000
AN7 3,1 % - 5,6 %, dû en 2012, DC #01-15	-	610 000
AO3 3,05 % - 5,0 %, dû en 2013, DC #01-0015	818 100	1 598 000
AP11 2,75 % - 5,125 %, dû en 2013, DC #01-0015, #02-0018	798 000	1 558 000
AP12 2,75 % - 5,125 %, dû en 2013, DC #01-0015	573 000	1 119 000
AQ1 2,75 % - 5,5 %, dû en 2014, DC #02-0018	1 863 000	2 725 000
AR9 2,75 % - 4,8 %, dû en 2014, DC #02-0018, #03-0017	1 783 000	2 616 000
AR10 2,75 % - 4,8 %, dû en 2014, DC #02-0018	803 000	1 178 000
AS1 2,85 % - 4,35 %, dû en 2015, DC #03-0017, #03-0020, #04-0010	2 653 000	3 469 000
AT12 3,75 % - 4,375 %, dû en 2015, DC #03-0017, #04-0010	2 616 000	3 418 000
AT13 3,75 % - 4,375 %, dû en 2015, DC #03-0017	1 211 000	1 583 000
AU1 4,15 % - 4,7 %, dû en 2015, DC #04-0010, #05-0016	5 378 000	6 584 000
AV13 4,15 % - 4,45 %, dû en 2015, DC #05-0016	1 632 000	1 999 000
AV14 4,15 % - 4,45 %, dû en 2015, DC #04-0010	3 951 000	4 840 000
AW1 4,3 % - 4,55 %, dû en 2016, DC #00-0018, #03-0017, #04-0010, #05-0016, #06-0019	6 644 000	7 810 000
AX12 4,45 % - 4,85 %, dû en 2017, DC #06-0019	3 954 000	4 664 000
AY5 3,3 % - 4,85 %, dû en 2018, DC #05-0016, #06-0019, #07-0015, #07-0093	7 943 000	9 135 000
AY6 3,3 % - 4,85 %, dû en 2018, DC #05-0016	4 812 000	5 501 000
AZ10 2,1 % - 5,55 %, dû en 2018, DC #04-0010, #05-0016	3 903 000	4 486 000
BA7 0,95 % - 5 %, dû en 2019, DC #05-0016, #06-0019, #07-0015, #08-0014	10 839 000	12 572 000
BA8 0,95 % - 5 %, dû en 2019, DC #06-0019	2 235 000	2 524 000
BC5 1,5 % - 4,55 %, dû en 2020, DC #07-0015, #08-0014, #09-0025	12 877 000	14 294 000
BC6 1,5 % - 4,55 %, dû en 2020, DC #07-0015	3 896 000	4 314 000
BD11 1,5 % - 3,85 %, dû en 2020, DC #07-0015, #08-0014	7 937 000	8 850 000
BE21 1,65 % - 4,25 %, dû en 2021, DC #08-0014, #09-0025, #10-0018	14 439 000	16 079 000
BE22 1,65 % - 4,25 %, dû en 2021, DC #09-0025, #10-0018	4 870 000	5 340 000
BF9 1,35 % - 3,45 %, dû en 2021, DC #09-0025, #10-0018	5 777 000	6 360 000
BG10 1,65% - 3,4%, dû en 2022, DC#06-19, #08-14, #09-0025, #10-0018, #10-0068, #11-0038, #11-0100	15 415 000	-
BH12 1,35% - 3,1%, dû en 2022, DC#06-19, #08-14, #09-0025, #09-0072, #10-0018, #11-0038, #12-0016	3 011 000	-
BH13 1,35% - 3,1%, dû en 2022, DC#06-19, #07-15, #08-14, #09-0025, #10-0018, #11-0038	9 705 000	-
	<u>142 336 100</u>	<u>136 199 100</u>
<u>Maritime Life Assurance Company</u>		
Hypothèque payable à 8,186 %, exigible en 2019	944 146	1 043 448

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

9. Dette à long terme	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<u>Acceptation bancaire de la Banque Scotia – Développement industriel de Moncton</u>		
Facilités de crédit à 4,54 % par an, arrivant à échéance en 2017		
avec paiement du principal basé sur la vente de lots.	<u>5 600 000</u>	<u>6 800 000</u>
	<u>148 880 246 \$</u>	<u>144 042 548 \$</u>

Le prêt auprès de la Maritime Life Assurance Company est amorti sur vingt-trois années et trois quarts et il arrive à échéance le 1 novembre 2019. Le prêt a un taux d'intérêt fixe de 8,186 % et il est garanti par des bails et une hypothèque sur certaines terres avoisinantes de l'hôtel de ville.

Les paiements sur le principal requis au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2013	16 894 584 \$	2016	12 376 864 \$
2014	15 762 572	2017	10 467 296
2015	13 841 309		

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la débenture et toute la dette à long terme a été approuvée par décret de l'Assemblée législative provinciale.

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

10. Charge de retraite accumulé

Des prestations de retraite sont fournies aux employés de la Ville de Moncton en vertu du Régime de retraite des employés de la Ville de Moncton qui a été modifié et approuvé le 26 février 1998. Les employés contribuent au régime qui fournit des prestations de service selon la durée de l'emploi et le taux de salaire (un régime à prestations définies). Les limites de contribution de la Ville avaient initialement été fixées par législation à 6,65 % du revenu des employés en plus d'un montant forfaitaire de 25 000 \$. Depuis janvier 2007, la limite de contribution de la Ville a été accrue à 9 % du revenu des employés.

Les employés font des contributions égales à 9 % du revenu et la Ville contribue un montant égal. La contribution de la Ville en 2012 était de 3 062 900 \$ (2011 - 3 036 200 \$). Les paiements totaux de prestations aux employés retraités au cours de l'année étaient de 10 023 100 \$ (2011 - 8 539 700 \$). Un fonds de pension distinct est maintenu. La Ville est dans une position capitalisée nette au 31 décembre 2012 comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Juste valeur marchande de l'actif du régime	178 402 900 \$	169 988 900 \$
Obligation de prestations de retraite	(184 014 100)	(169 990 200)
État capitalisé	(5 611 200)	(1 300)
(Pertes) gains actuariels non amortis	(2 458 300)	3 553 400
Charge de retraite accumulé	(3 152 900) \$	(3 554 700) \$

Les évaluations actuarielles aux fins comptables sont effectuées aux trois ans à l'aide de la méthode des prestations prévues proportionnellement aux services. La plus récente évaluation du régime de retraite par les actuaires de la Ville, Mercer, a été effectuée pour le 30 juin 2012. L'obligation au titre des prestations constituées démontré au 31 décembre 2012 est basée sur une extrapolation de l'évaluation de 2012. Il y a une perte actuarielle nette non amortie qui doit être amortie de façon linéaire selon la durée moyenne de service restante prévue du groupe d'employés (13 ans).

L'évaluation actuarielle repose sur diverses hypothèses au sujet d'événements futurs comme les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations de salaire et le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
(a) Taux d'escompte	6,25%	6,70%
(b) Augmentation du taux de rémunération	2,65%	3,25%
(c) Taux d'inflation	2,25%	2,50%
(a) Mortalité	Rentiers collectifs. Mortalité 1994 prévue à l'aide de l'échelle AA.	
Âge de retraite	60% à l'âge de retraite la plus anticipée sans réduction et le reste à 65 ans.	

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Coût des prestations de la période actuelle	6 093 300 \$	5 951 000 \$
Amortissement des gains/pertes actuarielles	(367 500)	(611 400)
	5 725 800	5 339 600
Moins : contributions des employés	(3 063 700)	(3 036 200)
Dépenses de retraite	2 662 100	2 303 400
Coût d'intérêt sur l'obligation moyenne de prestations accumulées	(1 000)	(195 300)
Dépenses totales reliées à la retraite	2 661 100 \$	2 108 100 \$

La dépense de contribution de l'employeur de 3 062 900 \$ est comprise dans l'état des résultats comme élément des dépenses de services. Le changement du passif au titre de régime de retraite de (401 800) \$ est comptabilisé dans les services gouvernementaux généraux.

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

11. Autres passifs postérieurs à l'emploi

La Ville de Moncton fournit aux divers groupes d'employés, conformément aux conventions collectives qui s'appliquent, la capacité d'accumuler des congés de maladie qui sont payables à la retraite ou à la démission.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Obligations d'avantages des employés :		
Avantages acquis	9 236 900 \$	8 782 100 \$
Pertes actuarielles non amorties	(519 500)	(567 600)
Avantages non-acquis	<u>463 105</u>	<u>463 105</u>
Obligation cumulative d'avantages des employés	<u>9 180 505 \$</u>	<u>8 677 605 \$</u>
Obligation cumulative d'avantages des employés	9 180 505 \$	8 677 605 \$
Moins sommes capitalisée	<u>(1 803 972)</u>	<u>(1 173 200)</u>
Obligation d'avantages des employés non capitalisée	7 376 533	7 504 405
Moins avantages non-acquis	<u>(463 105)</u>	<u>(463 105)</u>
Avantages acquis à financer par les revenus futurs	<u>6 913 428 \$</u>	<u>7 041 300 \$</u>

Les avantages acquis représentent le passif de la Ville pour les avantages futurs des employés, y compris les congés de maladie accumulés et les paiements forfaitaires de retraite lors de l'année de retraite ou de démission qui sont des obligations contractuelles devant être payées à un employé peu importe son emploi continu. Les avantages non acquis représentent le passif estimatif de la Ville pour les coûts reliés aux avantages des employés qui sont conditionnels à son emploi futur.

La méthode actuarielle utilisée était la méthode d'avantages prévus proportionnels à la durée d'emploi pour calculer l'obligation cumulative d'avantages. L'évaluation reposait sur diverses hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et les retraites. Les hypothèses utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Les plus importantes hypothèses de l'évaluation sont les suivantes :

- l'augmentation annuelle des salaires de 3,25 % ;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation cumulative des avantages est de 3,75 % ;
- l'âge de la retraite est de 60 ans ; et
- l'excédent estimatif d'utilisation des congés de maladie varie selon l'âge.

Les congés de maladie sont un avantage non capitalisé. Les avantages sont payés à partir des revenus généraux à mesure qu'ils deviennent exigibles.

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

12. Immobilisations corporelles

	Immobilisations générales								Immobilisations d'eau et égouts			2012	2011
	Biens-fonds	Bâtiments et améliorations locatives	Véhicules et Équipement	Matériel et logiciel informatique	Amélioration Foncières	Actif en construction	Terrains de stationnement	Routes, rues, trottoirs, caniveaux	Bâtiments E et E et améliorations locatives	Eau et égouts	Actif en construction		
Coût d'achat													
Coût d'achat d'ouverture	18 417 498\$	70 487 426\$	45 987 700\$	7 165 428\$	32 251 932\$	15 074 382\$	11 625 418\$	233 390 620\$	45 979 287\$	351 337 114\$	11 887 729\$	843 604 534\$	825 701 544\$
Ajouts et transferts	246 732	1 466 705	1 680 329	896 304	3 471 207	(2 409 511)	144 813	18 547 476	1 406 944	16 021 478	23 872 934	65 345 411	45 235 043
Liquidations et transferts	(229 421)	-	(548 001)	-	-	-	-	-	-	(446 138)	-	(1 223 560)	(27 332 053)
Coût d'achat de clôture	18 434 809	71 954 131	47 120 028	8 061 732	35 723 139	12 664 871	11 770 231	251 938 096	47 386 231	366 912 454	35 760 663	907 726 385	843 604 534
Amortissement cumulatif													
Amortissement cumulatif d'ouverture	-	(26 811 350)	(27 538 360)	(5 617 127)	(11 711 550)	-	(5 310 627)	(94 515 625)	(22 777 806)	(100 902 120)	-	(295 184 565)	(276 335 254)
Amortissement	-	(1 855 337)	(3 314 211)	(818 178)	(1 930 934)	-	(385 952)	(7 497 062)	(1 148 697)	(5 253 074)	-	(22 203 445)	(21 317 088)
Liquidations	-	-	513 394	-	-	-	-	-	-	356 204	-	869 598	2 467 777
Amortissement cumulatif de clôture	-	(28 666 687)	(30 339 177)	(6 435 305)	(13 642 484)	-	(5 696 579)	(102 012 687)	(23 926 503)	(105 798 990)	-	(316 518 412)	(295 184 565)
Valeur comptable nette de l'actif	18 434 809\$	43 287 444\$	16 780 851\$	1 626 427\$	22 080 655\$	12 664 871\$	6 073 652\$	149 925 409\$	23 459 728\$	261 113 464\$	35 760 663\$	591 207 973\$	548 419 969\$

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

13. Engagements et éventualités

Engagements

- (a) En 1996, la Ville a signé un bail de location à long terme du nouveau complexe de l'hôtel de ville pour une durée de vingt-cinq ans, qui comprend une option d'achat. Les paiements minimum annuel de location pour les prochaines 5 ans est :

2013	1 389 400 \$
2014	1 389 384
2015	1 389 384
2016	1 473 671
2017	1 533 876

En outre, une somme d'environ 74 688 \$ par année est attribuée dans la réserve de capital générale (anciennement le fonds de développement de l'hôtel de ville) et investie par entente en vertu du bail. Ces fonds sont disponibles en vertu de l'entente de bail pour permettre à la Ville d'exercer certaines options à sa discrétion.

- (b) Selon les conditions d'un bail pour la bibliothèque de la Ville qui a été cédé à Fortis Properties Inc., la Ville est responsable d'une part proportionnelle des coûts d'exploitation de l'aire commune, y compris l'impôt foncier. En 2012, ces coûts étaient approximativement de 677 045 \$ et environ 39 % de cette somme a été récupérée de la province en vertu d'un contrat de sous-location pour sa part proportionnelle des coûts. Le bail expire en 2053.
- (c) En vertu d'une entente de location d'ordinateur avec Dell Financial Services Canada Limited, la Ville est engagée envers des paiements de location totalisant 169 899 \$ en 2013, 144 622 \$ en 2014 et 99 468 \$ en 2015, 32 122 \$ en 2016 plus TVH.
- (d) La Ville est engagée par une entente avec Moncton 4Ice Sports Inc. (le fournisseur de services) à payer des frais de service de 119 430 \$ par mois, pour un total annuel de 1 433 million de dollars pour fournir et exploiter l'installation 4Plex pour le bien des résidents de Moncton. La durée initiale de l'entente est de vingt ans avec une option de renouvellement de dix ans. La Ville a également la possibilité d'exercer des options d'achat après vingt ans et après trente ans.
- (e) Un engagement a été fait auprès de l'Université de Moncton pour une somme de 2 millions de dollars, payable en versement annuels de 200 000 \$ sur une durée de dix ans. À la fin de l'année, 200 000 \$ restent à être versés.
- (f) La Ville a fait un engagement de verser 500 000 \$ à l'Atlantic Ballet Theatre of Canada sur une période de dix ans à raison de 50 000 \$ par année. Au 31 décembre 2012, il reste quatre versements.
- (g) La Ville a signé un certain nombre de contrats de plusieurs années pour la prestation de services, la construction d'actifs et la location-exploitation. Ces obligations contractuelles seront constatées à titre de passifs lorsque les conditions du contrat seront rencontrées.
- (h) La Ville a payé 25 000 \$ pour une option d'achat d'un terrain d'environ 11 hectares sur la rue Main (anciennement Highfield Square) pour un achat potentiel au prix approximatif de 7 millions de dollars. L'option vient à échéance le 3 juillet 2013.

Ville de Moncton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2012

13. Engagements et éventualités (suite)

Éventualités

- a) Le conseil municipal a approuvé une garantie de prêt de 150 000 \$ à l'Atlantic Ballet Theatre of Canada. Cette garantie a commencé le 1er janvier 2010 et la garantie sur prêt vient à échéance le 31 décembre 2014. Au 31 décembre, la garantie se situe à 120 000 \$.
 - b) La Ville a une revendication en souffrance contre elle pour une somme d'environ 8,9 millions de dollars en indemnisation additionnelle pour l'expropriation d'environ 600 hectares de terres boisées sur le chemin Berry Mills. Le résultat éventuel de cette revendication ne peut être déterminé à la fin de l'exercice.
 - c) Dans le cadre des activités normales de la Ville, la Ville est assujettie à diverses revendications et litiges. La Ville a l'intention de se défendre et de négocier ces revendications et litiges. Le résultat éventuel de ces revendications et litiges ne peut être déterminé à la fin de l'exercice.
-

14. Rapports légaux

Le ministère des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé certaines divulgations en plus des normes du Conseil canadien sur la comptabilité dans le secteur public aux fins de surveillance. La Ville a répondu à ces exigences de divulgation dans les états financiers consolidés fournis au ministère des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick.

15. Reclassement

Certains montants des années précédents ont été reclassés pour se conformer à la présentation actuelle des états financiers. Ces reclassements n'ont pas d'impact sur les surplus antérieurs.

Ville de Moncton

Annexe 1: Tableau consolidé des revenus

Exercice se terminant le 31 décembre

	2012	2012	2011
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Autres contributions et transferts gouvernementaux			
Programme d'infrastructure	1 600 000 \$	51 307 \$	2 298 185 \$
Programme de la taxe sur l'essence	4 983 000	5 267 640	3 037 046
Société d'aménagement régional	-	-	2 612 199
Dons d'actifs-promoteurs	-	9 707 508	4 806 060
Ministère des Transports	-	42 862	624 434
Organismes et particuliers	600 000	669 917	495 329
Améliorations locales et dépannage des égouts secondaires	-	269 615	81 300
Dépannage des routes désignées	1 000 000	-	1 250 000
Ministère de l'Approvisionnement et Services	-	-	457 888
Patrimoine canadien	1 000 000	1 000 000	200 000
Autres gouvernements	-	17 699	-
Contributions fédérales – eau et égout	-	10 555 896	1 237 912
Développement industriel de Moncton Limitée - subventions	254 993	269 155	218 806
	<u>9 437 993 \$</u>	<u>27 851 599 \$</u>	<u>17 319 079 \$</u>
Autres revenus provenant de ses propres sources			
Licences et permis - permis de construction	980 000 \$	1 249 499 \$	1 157 458 \$
- autres	485 650	610 913	484 127
Amendes et frais	450 000	582 104	402 543
Stationnement	2 221 290	2 149 125	2 036 978
Loyer	129 694	127 049	145 994
Divers	229 341	263 516	221 696
Protection	181 000	184 461	181 806
Transports - recouvrement des routes désignées	689 305	700 211	697 358
- autres	248 600	159 546	262 253
Transports en commun	3 875 108	2 030 787	3 561 310
Zoo de la Côte magnétique	1 120 550	1 118 642	1 182 114
Parc de la Côte magnétique	140 000	336 300	604 959
Autres installations de loisirs	363 155	446 016	342 074
Colisée - Agréna	1 053 908	1 026 255	964 513
Gain (perte) sur vente d'actifs	-	259 250	(462 954)
Argent reçu au lieu des terrains	-	48 149	56 136
Eau et égout autres revenus	14 000	36 466	9 009
Développement industriel de Moncton Limitée - ventes de terrains	-	723 475	1 560 141
Développement industriel de Moncton Limitée - autres	-	-	61 623
	<u>12 181 601 \$</u>	<u>12 051 764 \$</u>	<u>13 469 138 \$</u>
Revenus d'eau et égout			
Frais d'usagers d'approvisionnement en eau	17 459 843 \$	17 330 249 \$	16 001 171 \$
Frais d'usagers des égouts	4 758 406	4 702 287	4 310 785
Prélèvement de traitement des eaux usées	7 120 250	7 317 419	6 412 055
	<u>29 338 499 \$</u>	<u>29 349 955 \$</u>	<u>26 724 011 \$</u>

Ville de Moncton

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre	2012	2012	2011
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services gouvernementaux généraux			
Maire et conseillers	574 439 \$	567 432 \$	526 047 \$
Administrateur municipal et vérificateur interne	344 780	326 700	317 880
Services aux entreprises	145 518	145 403	138 953
Finance et administration	2 171 317	2 121 526	1 931 271
Système informatique	1 719 845	1 686 190	1 744 423
Personnel	1 369 475	1 337 245	1 313 099
Services législatifs	1 008 433	1 080 935	939 810
Hôtel de ville	1 887 576	1 819 717	1 686 074
Relations publiques	744 583	784 897	804 016
Autres coûts d'administration générale	3 602 495	3 834 334	3 136 086
Subventions	1 390 126	1 354 192	1 311 523
Planification générale et élaboration de politiques	376 304	331 463	356 333
Développement industriel de Moncton Limitée	801 992	2 012 536	2 147 497
	<u>16 136 883</u>	<u>17 402 570</u>	<u>16 353 012</u>
Amortissement et transfert d'immobilisations corporelles	22 203 445	22 203 445	45 695 408
Intérêts	4 234 744	4 142 341	4 365 801
Pension	(401 800)	(401 800)	(928 100)
Autre passif avantage postérieur à l'emploi	981 573	853 701	750 149
Entretien des installations	375 000	287 408	519 739
	<u>43 529 845 \$</u>	<u>44 487 665 \$</u>	<u>66 756 009 \$</u>
Services de protection			
Police	18 868 958 \$	17 788 126 \$	18 712 005 \$
Incendie	12 143 121	11 898 715	11 591 390
Inspection des bâtiments	1 451 857	1 379 256	1 344 849
Autres services de protection	771 152	750 146	696 395
	<u>33 235 088 \$</u>	<u>31 816 243 \$</u>	<u>32 344 639 \$</u>
Services de transport			
Administration d'ingénierie	1 917 062 \$	1 813 260 \$	1 615 064 \$
Routes, rues et équipement	9 546 487	9 263 732	10 986 875
Éclairage des rues	2 298 850	2 333 960	2 279 892
Circulation et stationnement	2 145 163	2 137 714	2 018 346
Transport en commun	9 656 323	7 366 954	8 779 557
Autres services de transport	451 343	464 697	449 167
	<u>26 015 228 \$</u>	<u>23 380 317 \$</u>	<u>26 128 901 \$</u>
Services de santé environnementale et développement			
Collect des ordures	3 443 202 \$	3 200 464 \$	3 307 882 \$
Subvention de la commission d'urbanisme	596 655	596 655	567 860
Développement	1 142 624	1 060 225	1 099 093
Tourisme	887 633	832 731	660 080
	<u>6 070 114 \$</u>	<u>5 690 075 \$</u>	<u>5 634 915 \$</u>

Ville de Moncton

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre	2012	2012	2011
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Loisirs et services culturels			
Parcs et loisirs	7 397 838 \$	7 480 602 \$	7 251 459 \$
Événements et location des lieux	1 888 820	1 729 640	2 425 403
Bibliothèque	512 705	502 767	501 705
Parc de la Côte magnétique	388 010	723 374	1 030 716
Musée	618 787	508 147	470 197
Zoo de la Côte magnétique	2 109 824	2 113 117	2 008 449
Planification et élaboration de programmes	154 090	124 682	122 854
Arénas	2 245 210	2 251 004	2 060 541
Colisée - Agréna	2 202 223	1 992 191	2 133 335
Autres programmes et services culturels	172 441	170 170	117 767
Subvention - Théâtre Capitol Theatre Inc.	487 710	742 480	647 007
	<u>18 177 658 \$</u>	<u>18 338 174 \$</u>	<u>18 769 433 \$</u>
Eau et égouts			
Approvisionnement en eau			
Administration	3 730 675 \$	3 672 079 \$	3 211 656 \$
Intérêts	1 594 729	1 497 504	1 487 056
Transport et distribution	3 780 263	3 817 846	3 408 002
Purification et source d'approvisionnement	481 521	436 553	362 466
Électricité et pompage	557 640	495 814	557 648
Frais d'épuration des eaux	4 522 000	4 502 772	4 506 824
	<u>14 666 828</u>	<u>14 422 568</u>	<u>13 533 652</u>
Collecte et évacuation des eaux usées			
Administration	1 381 234	1 381 236	1 226 190
Intérêts	833 437	707 528	671 003
Entretien	1 228 886	1 271 428	1 298 778
Ajustement à la facturation d'égout	-	-	(400 000)
Frais d'épuration des eaux usées	7 120 250	7 120 250	6 316 690
	<u>10 563 807</u>	<u>10 480 442</u>	<u>9 112 661</u>
	<u>25 230 635 \$</u>	<u>24 903 010 \$</u>	<u>22 646 313 \$</u>

Ville de Moncton

Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle

31 décembre 2012

	Gouvernementaux généraux	Protection	Transport	Santé de l'environnement et développement	Loisirs et services culturels	Eau et égouts	DIM	2012 Consolidés	2011 Consolidés
Revenus									
Mandat d'imposition *	108 844 734\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	108 844 734\$	103 137 648\$
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial *	11 247 642							11 247 642	11 477 186
Subvention fédérale en place	29 859							29 859	45 461
Autres contributions et transferts gouvernementaux	12 671 460					14 910 984	269 155	27 851 599	17 319 079
Autres revenus de ses propres sources	1 279 968	2 044 873	5 039 669		2 927 313	36 466	723 475	12 051 764	13 469 138
Revenus d'eau et égouts						29 349 955		29 349 955	26 724 011
Intérêt	451 690					661 814	2 868	1 116 372	1 155 543
	134 525 353	2 044 873	5 039 669	-	2 927 313	44 959 219	995 498	190 491 925	173 328 066
Dépenses									
Salaires et bénéfiques	9 838 375	15 709 829	11 570 844	883 783	8 320 144	3 112 365		49 435 340	48 805 387
Biens et services	5 839 067	16 106 414	11 809 473	4 806 292	10 018 030	19 585 613	2 012 536	70 177 425	71 736 757
Amortissement, dispositions et transferts*	22 199 915						3 530	22 203 445	45 695 408
Intérêt	3 749 398					2 205 032	392 943	6 347 373	6 523 860
Pension*	(401 800)							(401 800)	(928 100)
Avantage postérieur à l'emploi *	853 701							853 701	446 898
	42 078 656	31 816 243	23 380 317	5 690 075	18 338 174	24 903 010	2 409 009	148 615 484	172 280 210
Excédent (déficit) pour l'année	92 446 697\$	(29 771 370)\$	(18 340 648)\$	(5 690 075)\$	(15 410 861)\$	20 056 209\$	(1 413 511)\$	41 876 441\$	1 047 856\$

*Le mandat d'imposition, les transferts inconditionnels du gouvernement provincial, l'amortissement, les dispositions et les transferts, les changement du passif de pension et l'avantage postérieur à l'emploi sont rapportés sous les services gouvernementaux généraux pour la présentation sectorielle.

Ville de Moncton

Annexe 4: Tableau des fonds de réserve

31 décembre 2012

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement- Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Réserve Fonds développement de terrain	2012 Total	2011 Total
Excédent (accumulé) au début de l'année	1 736 199\$	4 824 544\$	400 263\$	2 911 530\$	397 788\$	10 270 324\$	14 188 242\$
Transferts au/du fonds d'eau et fonctionnement général							
Allocation du fonds de revenu de la Ville de Moncton		74 688				74 688	71 758
Affectation du fonds de fonctionnement général	850 000		50 000	200 000		1 100 000	1 225 000
Affectation du fonds de fonctionnement général pour achats d'équipements		1 828 697				1 828 697	2 161 612
Affectation du fonds de fonctionnement général pour achat en capitaux		3 940 691				3 940 691	586 494
Transfert au fonds de capital général pour le stade						-	(750 000)
Transfert au fonds de capital général pour les installations de Codiac							(2 114 125)
Transfert au fonds de capital général pour achats de propriétés					(75 198)	(75 198)	-
Transfert au fonds de capital général pour achats d'équipements		(609 321)				(609 321)	(2 619 865)
Transfert du fonds de fonctionnement général au projets capitaux							(450 000)
Transfert du fonds de fonctionnement général à entretien reporté	(287 408)					(287 408)	(519 739)
Transfert au fonds de fonctionnement général au fonds déficitaire							(2 000 000)
	562 592	5 234 755	50 000	200 000	(75 198)	5 972 149	(4 408 865)
Intérêts	46 022	327 247	8 754	61 543	8 124	451 690	411 809
Bénéfices sur la liquidation d'immobilisation corporelles		538 188				538 188	23 002
Argent reçu au lieu des terrains		75 023			52 789	127 812	56 136
Excédent (déficit) des fonds pour l'année	608 614	6 175 213	58 754	261 543	(14 285)	7 089 839	(3 917 918)
Excédent accumulé à la fin de l'année	2 344 813\$	10 999 757\$	459 017\$	3 173 073\$	383 503\$	17 360 163\$	10 270 324\$

Ville de Moncton

Annexe 5: Tableau du budget de fonctionnement au budget CCSP

31 décembre 2012

	Budget de fonctionnement Général	Budget de fonctionnement Eau et égouts	Budget Capital	DIM	Amortissement, Pension et avantages postérieurs à l'emploi	Transferts	Total
Revenus							
Province du Nouveau Brunswick				270 000\$		(270 000)\$	-\$
Subvention de la Ville de Moncton	\$	\$	\$		\$		
Mandat d'imposition	108 844 734						108 844 734
Subvention inconditionnelle	11 247 642						11 247 642
Subventions fédérales en place	29 858						29 858
Autre contributions et transferts gouvernementaux			9 183 000	539 492		(284 499)	9 437 993
Autres revenus de ses propres sources	12 167 601	14 000					12 181 601
Taux – eau et égouts		29 338 499					29 338 499
Approvisionnement d'eau – protection feux		3 088 907				(3 088 907)	-
Intérêt		680 000					680 000
Excédent – avant-dernier exercice	788 599	136 393				(924 992)	-
	133 078 434	33 257 799	9 183 000	809 492	-	(4 568 398)	171 760 327
Dépenses							
Services gouvernementaux généraux	16 691 464			801 992	21 801 645	4 234 744	43 529 845
Services de protection	36 323 995					(3 088 907)	33 235 088
Services de transport	30 749 628					(4 734 400)	26 015 228
Services de santé environnementale et développement	7 605 422					(1 535 308)	6 070 114
Loisirs et services culturels	18 177 658						18 177 658
Eau et d'égout		22 802 469				2 428 166	25 230 635
Services Fiscaux							-
Remboursement de la dette à long terme	15 672 978	6 420 530				(22 093 508)	-
Intérêt	4 234 744	2 428 166				(6 662 910)	-
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	850 000					(850 000)	-
Financement de projets capitaux pour l'année - général	1 828 697					(1 828 697)	-
Financement du fonds de capital général	943 848					(943 848)	-
Transfert du fonds de fonctionnement – eau et égouts au fonds de capital – eau et égouts		250 000				(250 000)	-
	133 078 434	31 901 165	-	809 992	21 801 645	(35 324 668)	152 258 568
Excédent (déficit) pour l'année	-\$	1 356 634\$	9 183 000\$	7 500\$	(21 801 645)\$	30 756 270\$	19 501 759\$

Ville de Moncton

Annexe 6: Tableau de rapprochement de l'excédent annuel

31 décembre 2012

	Fonds de Fonctionnement Général	Fonds de Capital Général	Fonds de Réserve Général	Fonds Actuel Eau et égouts	Fonds Capital Eau et égouts	Fonds de Réserve en Capital	Fonds de Réserve en Capital Eau et égouts	Fonds de Fonctionnement Général Eau et égouts	Fonds de réserve pour les développement de terrains	DIM	Total des Fonds
Excédent (déficit) des fonds pour 2012*	1 147 588\$	31 046 713\$	608 614\$	1 631 160\$	21 405 984\$	6 175 213\$	261 543\$	58 754\$	(14 285)\$	121 797\$	62 443 081\$
Ajustements de l'excédent (déficit) pour exigences de financement											
Excédent de la deuxième année précédente DMI - subventions	(788 599)			(136 393)							(924 992)
Transfert de coût de l'eau lors d'incendies	1 535 308									(1 535 308)	-
Transfert de l'Hôtel de ville aux investissements	3 094 542			(3 094 542)							-
Transfert de du fonds de capital général au fonds de fonctionnement Théâtre Capitol	74 688						(74 688)				-
Remboursement du principal de la dette à long terme	4 734 400	(4 734 400)									-
Remboursement du principal de la dette à long terme Radiation	(254 772)										(254 772)
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	15 598 302	(15 598 302)									-
Produit de la vente d'immobilisations corporelles				6 495 000	(6 495 000)						-
Provision pour pension		2 637 328									2 637 328
Dépense d'imortissement		(353 962)									(353 962)
Charge de pension	127 873										-
	401 800	(15 798 144)			(6 401 771)						127 873
											(22 199 915)
											401 800
Total des ajustements de l'excédent (déficit) de l'année 2012	24 523 542	(33 847 480)	-	3 264 065	(12 896 771)	(74 688)	-	-	-	(1 535 308)	(20 566 640)
Excédent (déficit) selon le CCSP pour l'année 2012	25 671 130\$	(2 800 767)\$	608 614\$	4 895 225\$	8 509 213\$	6 100 525\$	261 543\$	58 754\$	(14 285)\$	(1 413 511)\$	41 876 441\$

*L'excédent annuel inclut tous les transferts interfonds